

**Centre Interdépartemental de Gestion de la Petite Couronne
de la Région d'Ile-de-France - 1, rue Lucienne Gérard - 93698 Pantin Cedex**

Arrêté du Président

N°2018-85

LY/PC

OBJET : Commune de Boulogne-Billancourt
Ouverture des sessions de sélection professionnelle
Session avril 2018

Le Président,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu la loi n°2012-347 du 12 mars 2012 modifiée relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique, à la lutte contre les discriminations et portant diverses dispositions relatives à la fonction publique,

Vu le décret n°2012-1293 du 22 novembre 2012 modifié pour l'application du chapitre II du titre I^{er} de la loi n°2012-347 du 12 mars 2012 modifiée relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique, à la lutte contre les discriminations et portant diverses dispositions relatives à la fonction publique,

Vu la circulaire n°12-030973-D du 12 décembre 2012 relative à la mise en œuvre du dispositif d'accès à l'emploi titulaire dans la fonction publique territoriale prévu au chapitre II du titre I^{er} de la loi du 12 mars 2012 modifiée relative notamment à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique,

Vu l'arrêté n°2016-144 du 26 mai 2016 portant délégation de signature à Madame Sylvie HUSSON, Directrice Générale,

Vu l'arrêté n°2017-17 du 11 janvier 2017 portant délégation de signature à Madame Sarah DESLANDES, Directrice Générale Adjointe,

Vu l'arrêté n°2015-153 du 29 avril 2015 portant délégation de signature à Madame Martine BARBEROUX, Directrice des concours,

Vu le programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire approuvé par délibération du Conseil Municipal de la commune de Boulogne-Billancourt du 23 mars 2017,

Vu la convention pour l'organisation des commissions de sélection professionnelle par le Centre Interdépartemental de Gestion de la Petite Couronne pour le compte des collectivités affiliées,

ARRETE

Article 1 : Les 9, 10 et 12 avril 2018, le Centre Interdépartemental de Gestion de la Petite Couronne ouvre les sessions de sélection professionnelle pour le recrutement dans les grades des cadres d'emplois suivants :

Date*	Filière	Grade	Nombre de postes ouverts
09/04/2018	Sociale	Agent spécialisé principal de 2 ^{ème} classe des écoles maternelles	12
10/04/2018	Médico-sociale	Educateur de jeunes enfants	1
		Auxiliaire de puériculture principal de 2 ^{ème} classe	3
12/04/2018	Administrative	Attaché	6
		Rédacteur	2
		Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	1
	Technique	Ingénieur	4

** Les dates sont fixées à partir du nombre de postes ouverts et sont susceptibles d'être modifiées en fonction du nombre de dossiers reçus.*

Les dates définitives figureront dans l'arrêté de composition des commissions.

Article 2 : La date limite de réception des dossiers de candidature au CIG pour la participation à la sélection professionnelle d'accès aux grades susmentionnés est fixée au 19 mars 2018.

Article 3 : Conformément à l'article 10 du décret n°2012-1293 modifié, l'autorité territoriale procède à l'examen de la recevabilité des dossiers des candidats.

Article 4 : Le Président du Centre Interdépartemental de Gestion de la Petite Couronne est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à Monsieur le Préfet de Seine-Saint-Denis.

Article 5 : Le Président du Centre Interdépartemental de Gestion de la Petite Couronne :

- Certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le Tribunal Administratif de Montreuil, dans un délai de 2 mois à compter de l'affichage.

Fait à Pantin, le 22 février 2018

Pour le Président et par délégation,
La Directrice Générale Adjointe


Sarah DESLAND



Accusé de réception en préfecture
093-28750060-20180222-2018-85-AR
Date de télétransmission : 01/03/2018
Date de réception préfecture : 01/03/2018